



PROJET D'ÉTABLISSEMENT



La fiche technique de l'établissement

Ecole maternelle Notre-Dame

Numéro de matricule : 6 14 3 136 302

Zone de Huy-Waremme

Entité de Waremme

Secteur de Hannut

Rue Zénobe Gramme, 50

4280 Hannut

Directeur

Lionel Ory

Tél: 019/51.42.66

GSM: 0476/47.50.28

www.ecah.be/maternel/
maternelnotredame@ecah.be

Président du pouvoir organisateur de l'enseignement fondamental :

Michel Dokens

Mandataire délégué : *Père Patrick Bonte*

Nombre d'élèves : + ou – 160 répartis dans 8 classes.

- Un enseignement exigeant, centré sur le respect et l'accueil de chaque enfant ;
- Des enseignants compétents, engagés et motivés ;
- Une école en mouvement et ouverte sur le monde extérieur ;
- Une école où l'on vit des valeurs au quotidien.

« Notre rôle premier d'enseignants est de donner aux enfants le goût et les moyens de cette lecture aimante et amicale du réel, avec rigueur et sérieux...

Apprendre donc à lire le monde à travers toutes les disciplines... »

Père F. Lambert

La structure de l'école

Notre école fait partie de l'A.S.B.L.
Enseignement Catholique Hannut (E.Ca.H)
regroupant :

1. l'Ecole maternelle Notre-Dame,
Rue Zénobe Gramme 50 à 4280 Hannut;
2. l'Ecole fondamentale Saint Cœur de Marie,
qui comporte deux implantations :
 - a) *l'Ecole maternelle en immersion Néerlandais*,
Rue du Rivage,1 à 4280 Hannut (Cras-Avernas) (019/51 15 00);
 - b) *l'Ecole primaire en immersion Néerlandais et en non immersion : filière classique*,
Rue de l'Aite.1 à 4280 Hannut (019 51 11 20);
3. l'Ecole primaire Sainte-Croix,
Rue de Crehen 1 à 4280 Hannut (019/51 94 54);
4. le Lycée Sainte-Croix et Notre-Dame,
Avenue Paul Brien 4 à 4280 Hannut (DOA);
5. le Collège Sainte-Croix et Notre-Dame,
Rue de Crehen, 1, à 4280 Hannut (D2-D3).

Cette A.S.B.L est chapeauté par un pouvoir organisateur commun dont le président est *Monsieur Dubois*.

C'est une école de confession libre catholique subsidiée par la Communauté française.

L'introduction à notre projet d'établissement

Le texte ci-après constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre pouvoir organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent donc dans le cadre du décret « missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, « mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FEDEFOC et de la FESEC.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétales : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce « capital de départ » dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins en devons-nous identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régularisation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

Le milieu social, culturel, économique

Notre établissement accueille une population d'enfants de tout milieu social, culturel et économique. Il est fréquenté par une population mixte de 160 élèves issue principalement de la région hesbignonne et il est établi sur un seul site.

Les enfants vivent dans un milieu relativement serein et propice à la bonne évolution affective et scolaire.

L'environnement naturel de l'école

Notre complexe scolaire se situe dans une petite ville mais les enfants qui le fréquentent viennent principalement du milieu rural.

Nos priorités et les liens avec le décret « missions », notre projet éducatif et pédagogique

Le décret « missions » dit :

« Les socles de compétences accordent la priorité à l'apprentissage de la lecture centrée sur la maîtrise du sens, à la production d'écrits et à la communication orale... »

Notre projet éducatif dit :

« Notre école adhère pleinement au projet « missions de l'école chrétienne » de l'enseignement catholique. Cependant nous avons voulu préciser les objectifs essentiels de notre projet. Notre établissement est une communauté chrétienne qui, dans ses options, se réfère à Jésus-Christ et aux valeurs évangéliques. »

Notre projet éducatif, par ces valeurs qu'il développe, tente de :

- favoriser la justice, l'éducation à la liberté, l'ouverture sur la vie, les relations entre personnes, la découverte du sens de la vie ;

- o éduquer en enseignant ;
- o former la personne et le citoyen ;
- o évangéliser en éduquant ;
- o pratiquer l'ouverture à tous ;
- o apprendre la liberté.

Il se concrétise par un encadrement pédagogique des élèves.

Notre communauté éducative accueille chaque enfant dans le respect des différences et en essayant d'établir un climat d'amour, d'accueil, de sécurité et de respect mutuel.

C'est ainsi que les enseignants aideront l'enfant à prendre sa place, à s'épanouir, à grandir dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

L'équipe éducative donne de solides bases d'instruction qui préparent les enfants à la vie tout en étant ouverte à la créativité, au développement du sens critique, à l'esprit de recherche et d'initiative, au sens de l'effort qui créera progressivement de la responsabilité.

Notre équipe éducative s'intéresse aux situations individuelles en pratiquant une pédagogie différenciée, encourageante et sans cesse adaptée.

La pédagogie est mise au service de l'élève en l'aidant à surmonter ses problèmes et ses difficultés.

Pédagogie et formation continuée assurent le renouveau et constituent une « osmose » entre la vie et l'école.

Une animation religieuse permanente émane de toute la communauté scolaire. Les temps forts de l'année liturgique sont accentués.

Notre code de vie

Joie de vivre

« J'ai des tas de raisons d'être heureux »

Esprit de groupe

« Je n'essaie pas d'avoir des amis mais d'être un ami »

Esprit d'initiative

« J'ai des idées et je les mets en pratique »

Dynamisme au travail

« Vite...mais bien »

Sens de l'effort

« Je vais jusqu'au bout, je veux me dépasser »

Ponctualité

« Je suis à temps »

Ordre

« Je respecte et je prends soin »

Maîtrise de soi

« Je me contrôle et je prends mes responsabilités »

Loyauté

« Plutôt une punition que le mensonge »

Soin des travaux

« Je suis fier de ce que je réalise »

Tenue vestimentaire

« Je ne me fie pas aux apparences, à la façade »

Geste d'accueil

« Nous sommes tous différents...heureusement »

Notre programme

Notre école respecte le référentiel des compétences initiales (tronc commun) de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que les programmes de l'école maternelle rédigés par la FédEFOC et le Segec , consultables sur demande.

L'organisation des classes

L'école comporte :

- o une classe d'accueil;
- o deux classes de 1^{ère} maternelle;
- o cinq classes de 2^{ème}/3^{ème} maternelles;

(voir document « Si vous vous posez des questions sur les classes à cours multiples »)

Ces classes sont encadrées par une équipe d'institutrices rodées au travail en concertation.

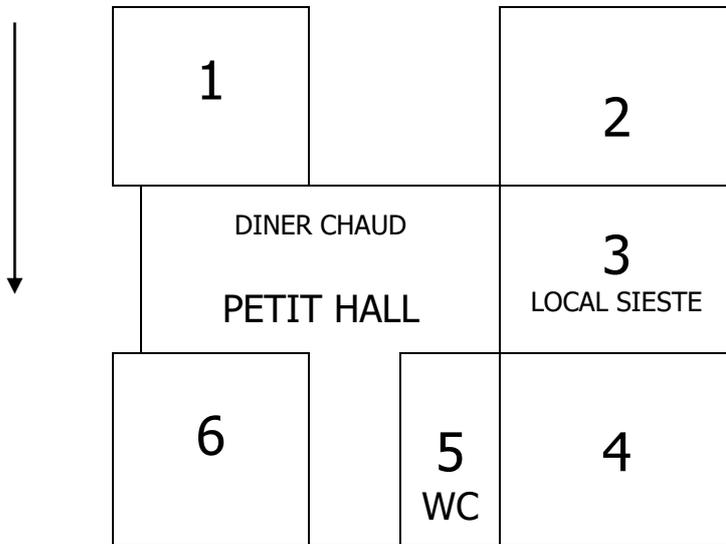
Nous comptons parmi nous aussi :

- o une puéricultrice,
- o une aide maternelle,
- o deux psychomotriciennes.

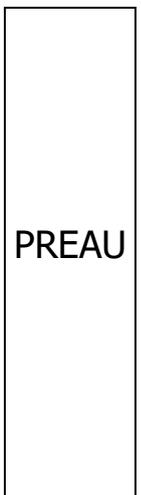
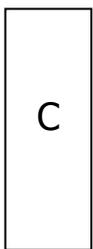
Les enfants de troisième maternelle reçoivent une initiation aquatique à la piscine de Hannut.

Le plan de l'école

ACCES PIETONS VIA LA RUE ZENOBE GRAMME



COUR DES GRANDS



ACCES
PIETONS VIA
LA PISCINE

Ma journée à l'école chez les petits ... (Accueil et 1^{ière} maternelle)

| | | |
|--|-----------------------|---|
|  | A partir de 7 h 00 | Je suis accueilli par l' « Eveil » (voir plan : local 9). |
|  | 8 h 10 | J'attends l'arrivée des autres copains et de madame dans hall de psychomotricité (voir plan : local 10). Vers 8h15, je rejoins ma classe avec madame. |
|  | 8 h 15 | Je suis accueilli en classe et je peux déjà m'exercer dans des ateliers. |
|  | 8 h 45 | Je range puis les activités commencent. |
|  | 10 h 05 | Je joue dans la petite cour ou dans la salle de psychomotricité (par mauvais temps). |
|  | 10 h 25 | Je reviens en classe pour apprendre. |
|  | 12 h 00 | Je mange mon pique-nique en classe (je peux boire du potage), je prends le dîner chaud au réfectoire (ou en classe si je suis en accueil) ou je retourne manger à la maison. |
|  | 12 h 30 | Je joue dans la petite cour ou dans la salle de psychomotricité (par mauvais temps). |
|  | 13 h 30 | Je participe aux ateliers de l'après-midi si je ne dors pas. |
|  | 15 h 15 | SOIT je vais à la garderie l'« Eveil » ¹ (jusqu'à 18h maximum) ou à l'école des devoirs l'« Oasis » (jusqu'à 18h30 maximum) avant de rentrer à la maison, SOIT je rentre tout de suite à la maison. |

¹ Dans la salle de psychomotricité (voir plan : local 10) jusqu'à 17 h 00, puis dans le local 6 de 17 à 18 h 00. S'il fait beau, je joue dehors !

Ma journée à l'école chez les grands...

(2^{ème} et 3^{ème} maternelle)

| | | |
|---|-------------------------------|--|
|  | <p>A partir de 7 h 00</p> | <p>Je suis accueilli par l' « Eveil » (voir plan : local 9).</p> |
|  | <p>8 h 10</p> | <p>J'attends l'arrivée des autres copains et de madame dans hall de psychomotricité (voir plan : local 10). Vers 8h15, je rejoins ma classe avec madame.</p> |
|  | <p>8 h 15</p> | <p>Je suis accueilli en classe et je peux déjà m'exercer dans des ateliers.</p> |
|  | <p>8 h 45</p> | <p>Je range puis les activités commencent.</p> |
|  | <p>10 h 05</p> | <p>Je joue dans la grande cour.</p> |
|  | <p>10 h 25</p> | <p>Je reviens en classe pour apprendre.</p> |
|  | <p>12 h 00</p> | <p>Je mange mon pique-nique en classe (je peux boire du potage), je prends le dîner chaud au réfectoire ou je retourne manger à la maison.</p> |
|  | <p>12 h 30</p> | <p>Je joue dans la grande cour.</p> |
|  | <p>13h30</p> | <p>Je participe aux ateliers de l'après-midi.</p> |
|  | <p>15 h 15</p> | <p>SOIT je vais à la garderie l'« Eveil »² (jusqu'à 18h maximum) ou à l'école des devoirs l'« Oasis » (jusqu'à 18h30 maximum) avant de rentrer à la maison, SOIT je rentre tout de suite à la maison.</p> |

² Dans la salle de psychomotricité (voir plan : local 10) jusqu'à 17 h 00, puis dans le local 6 de 17 à 18 h 00. S'il fait beau, je joue dehors !

La sécurité

Nous vous informons qu'il est strictement interdit de pénétrer dans l'école en voiture, quelle que soit l'heure. Le parking est réservé aux membres du personnel de la Province.

Vous pouvez accéder à l'école (à pied uniquement) via l'Avenue de Thouars (parking de l'ancienne piscine puis passage dans le parc provincial) ou la rue Zénobe Gramme.

Soyez Prudents !

- Dès que vous franchissez la grande barrière verte vers la rue Zénobe Gramme, tenez les enfants par la main.
- Vous avez peut-être remarqué que des activités se déroulent au Château Grégoire, propriété de la Province. Régulièrement, que ce soit pour l'entretien du parc ou pour des réunions à la Province, des véhicules franchissent les grilles en journée ou le soir. Veillez donc à tenir les enfants par la main en entrant et en sortant de l'école et empêchez-les de faire le tour du château.
- La barrière verte est fermée suivant un horaire précis qu'il convient de respecter (8h45-11h50/12h30-15h15) pour la sécurité de tous !

Merci de faire passer ces messages à tous ceux qui sont susceptibles d'amener ou de reprendre les enfants.

Chacun de nous est responsable de leur sécurité :
ce n'est qu'ensemble que nous pouvons arriver à éviter les accidents...

Si vous vous posez des questions sur les classes à cours multiples...

- 1.** *Mon enfant réussira-t-il aussi bien dans une classe à cours multiples que dans une classe à un seul niveau ? Perdra-t-il son temps ? Fera-t-il le programme ? Ne sera-t-il pas gêné par l'autre niveau ?*

L'organisation de la classe est prévue pour faciliter le travail des enfants et respecter le rythme d'apprentissage de chacun. Les activités permettent à tous les élèves d'y trouver leur compte. Les exigences sont adaptées à chaque niveau de classe en fonction des programmes scolaires.

- 2.** *Mon enfant est dans les plus jeunes, pourra-t-il profiter du niveau supérieur ?*

L'enfant sera évalué au regard des objectifs des programmes de son niveau. L'enfant bénéficiera des activités communes aux 2 niveaux et dans certains cas, participera à des activités de niveau supérieur selon ses compétences.

- 3.** *Mon enfant est dans les plus âgés, est-ce un redoublement déguisé ? Est-ce parce qu'il est faible ? Comment sera-t-il tiré vers le haut ?*

L'enfant est inscrit dans son niveau normal de classe. S'il est faible, il pourra bénéficier d'une consolidation des bases par la participation à certaines activités du niveau inférieur. S'il est à l'aise dans son niveau, des activités supplémentaires lui seront proposées pour approfondir ses acquis.

- 4.** *Mon enfant éprouve des difficultés, est-ce que madame aura du temps pour s'occuper de lui ?*

OUI, parce que l'hétérogénéité sera de fait prise en compte et que la pédagogie sera davantage centrée sur les élèves et non sur "un niveau moyen". OUI, parce qu'elle prévoit des plages horaires où elle se rendra disponible pour ceux qui en ont besoin.

- 5.** *Les enfants travaillant plus rapidement " ne seront-ils pas ralentis ?*

La coopération et l'entraide permettront aux "plus rapides" de reformuler ce qu'ils ont découvert. C'est un degré de maîtrise supérieur que d'être capable de transmettre. "C'est en expliquant qu'on comprend". (G. Bachelard) Les modalités de travail permettront d'adapter les tâches et le niveau d'exigence. "La classe qui n'a qu'un seul cours obtient des résultats un peu moins bons que la classe à deux cours ».

6. *Est-ce que cela donnera le double de travail à madame ?*

Non, car elle ne "saucissonnera" pas les activités et le temps. Non, car elle fait une bonne analyse préalable des compétences à faire acquérir, elle identifie ce qui peut être fait en commun quitte à atteindre un niveau de maîtrise différent pour chacun, si elle prend du temps au départ pour lancer l'organisation et des habitudes de vie de classe, si elle planifie, si elle pense que les enfants peuvent apprendre sans un adulte présent. Enseigner dans une classe à cours multiples, c'est faire le même métier que ses collègues à un seul cours. L'hétérogénéité y est simplement plus visible.

7. *Comment l'enseignant peut-il faire ?*

Le travail de l'enseignant est le même que dans une classe à un seul niveau. L'hétérogénéité y est seulement plus apparente et plus facilement prise en compte. L'enseignant s'appuie sur des modalités de travail autonome, d'entraide, de coopération en alternance avec des temps de regroupements et des projets collectifs.

Enseignement en sous-groupe :

L'enseignant est présent à un groupe pour une "leçon", chaque élève de l'autre groupe sait :

- o quels sont les travaux à réaliser. Les tâches sont décrites, l'élève peut s'y référer à tout moment ;
- o ce qu'il peut faire s'il est en panne. Il sait qu'il ne peut pas demander d'aide à l'enseignant et il connaît les sources d'information dont il peut disposer ;
- o quoi faire s'il a terminé. Il y a toujours des activités libres dans la classe ;
- o le niveau sonore accepté : voix basse, chuchotement ou silence complet.

8. *Mon enfant a besoin d'une attention particulière. L'enseignant pourra-t-il suffisamment s'occuper de lui ?*

L'organisation de la classe donne des points de repère et sécurise les enfants. L'enseignant réserve des moments où il s'occupe d'une seule classe à la fois. Il est aussi présent pour une aide individuelle. Il aide l'enfant à acquérir des méthodes de travail et à accéder à davantage d'autonomie.

9. *A l'avenir, pourra-t-il facilement suivre dans une classe à un seul niveau ?*

En classe à cours multiples, l'enfant acquiert non seulement des connaissances mais aussi des méthodes de travail qui l'aideront dans toute sa scolarité.

10. *Comment puis-je aider mon enfant ?*

En l'aidant à reformuler ce qu'il a appris en classe. En lui donnant l'occasion d'utiliser ses apprentissages dans d'autres contextes.

Nos partenaires

- o le centre PMS libre de Hesbaye à Waremme (019/67 78 64);
- o le centre Prévention Santé des Ecoles (PSE) de Hannut (019/51 28 85);
- o l'ASBL communale « L'Eveil » qui assure les garderies du matin et du soir (019/63 05 32);
- o l'ASBL « L'Oasis familiale » : école de devoirs (019/51 11 10);
- o la société « Traiteur Géraldine » pour les repas chauds et le potage.

Notre équipe

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| Mme Anne Marie : | psychomotricité |
| Mme Odile : | psychomotricité |
| Mme Christine : | classe d'accueil |
| Mme Laurence : | puéricultrice |
| Mme Alicia : | aide maternelle |
| Mme Cécile : | M1 |
| Mme Virginie : | M1 |
| Mmes Monique et Odile : | M2/3 |
| Mmes Isabelle et Valérie : | M2/3 |
| Mme Anne : | M2/3 |
| Mmes Manon et Aline : | M2/3 |
| Mmes Céline et Odile : | M2/3 |
| M Marvin : | accueil extra-scolaire |
| Mme Mélanie : | accueil extra-scolaire |
| Mme Laurine : | surveillance de midi |
| Mme Charlotte : | surveillance de midi |
| Mmes Catherine et Cindy : | techniciennes de surface |
| Mme Betty : | repas chauds |
| Mme Melissa : | secrétariat |
| M Ory : | direction |
